



Aide Individuelle de fin de thèse 2026-2027

Dossier de candidature

Dans le cadre de ses objectifs de soutien et de dynamisation de la recherche sur les Troubles du Neurodéveloppement, le Centre d'Excellence STRAS&ND met en place, pour la seconde année consécutive, une « Aide Individuelle de fin de thèse ».

Les projets soutenus devront être issus de laboratoires membres de STRAS&ND. Ils concernent des projets en fort lien avec les Troubles du Neurodéveloppement (TND) issus des 3 axes portés par STRAS&ND : recherche fondamentale et translationnelle, recherche clinique et recherche en sciences humaines et sociales.

Le présent appel à projets « Aide Individuelle de fin de thèse » a pour objectif de soutenir les jeunes chercheurs pour leur permettre de finaliser leurs travaux de thèse de doctorat dans les meilleures conditions.

Le financement, attribué pour une durée de 6 mois maximum, couvre le salaire du doctorant dans le cadre de la réalisation de son projet de recherche dans le champ des Troubles du Neurodéveloppement et de la préparation du doctorat d'université français.

Critères d'éligibilité et de recevabilité

- Profil requis : Doctorant en 3^{ème} année de thèse demandant le soutien pour une prolongation en 4^{ème} année de thèse d'université et dont le laboratoire d'accueil est membre de STRAS&ND
- Inscription à l'Université de Strasbourg
- Projet dans le champ des TND : TSA, TDAH, DYS, TDI...
- La tenue du CSI de 3^{ème} année avant le 5 juin 2026
- Le candidat s'engage à se consacrer à temps plein à son projet de recherche pendant toute la durée du financement de STRAS&ND selon les conditions décrites par le décret du 23 avril 2009 relatif aux doctorants contractuels des établissements publics d'enseignement supérieur ou de recherche.

- Le candidat s'engage à répondre à une sollicitation de STRAS&ND pour la valorisation du financement: Ceci par la réalisation d'un support de communication sur son projet de thèse à destination du site internet de STRAS&ND (de type article ou vidéo vulgarisé).

Critères d'évaluation de la candidature

La sélection des lauréats est fondée sur l'ensemble des critères suivants :

- Le respect des critères d'éligibilité et de recevabilité.
- Le candidat : formation et diplômes, publications, plan de carrière, motivation.
- Le rapport du CSI de 3ème année avec argumentation solide pour la prolongation de thèse (obligatoire).
- Le laboratoire d'accueil : environnement scientifique, publications, qualité de l'encadrement, expertise dans les troubles du neurodéveloppement. Les demandes de financements émanant de la même équipe pourront faire l'objet d'un arbitrage particulier.
- Le projet scientifique succinct : positionnement (qualité scientifique, pertinence dans le champ des TND, caractère innovant), contenu (qualité du plan de travail, maîtrise du sujet et des concepts, adéquation de la méthodologie choisie), cohérence (faisabilité technique, faisabilité dans les délais impartis, objectifs réalistes dans le cadre de la durée du financement demandé).
- La justification de la demande de soutien en 4ème année de doctorat (motivation, plus-value de la 4ème année de financement, calendrier prévisionnel, cohérence entre les objectifs et la durée demandée, etc.).

Le comité scientifique de STRAS&ND est en charge de l'évaluation des candidatures.

Modalités de financement

- Durée de financement : 6 mois maximum.
- Contrat à durée déterminée (CDD à temps plein).
- Employeur* : Université de Strasbourg
- Une convention de reversement sera établie entre les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et l'Université de Strasbourg/Ecole Doctorale

** Pour les étudiant.es non financés par l'Université de Strasbourg (Inserm, CNRS, CIFRE...), merci de valider avec votre employeur actuel la possibilité du transfert de contrat de travail à l'Université de Strasbourg pour la période de prolongation de thèse.*

Evaluation des projets financés

- Au terme de la période de financement, un rapport d'activité devra être fourni au Centre d'Excellence STRAS&ND. Toutes les publications et communications scientifiques liées au projet devront figurer dans ce rapport et dans leur intégralité (si non consultables en ligne).

Règles de communication

- Toute communication écrite (mémoire, poster, publication, ...) ou orale (séminaire, congrès, ...) concernant les résultats du projet de recherche financé devra obligatoirement mentionner la participation financière de STRAS&ND et devra être communiqué à l'adresse maryse.peressin@chru-strasbourg.fr
- Les publications issues des projets financés par STRAS&ND devront citer le financement dans les remerciements : « This work has been supported by the Strasbourg Centre of Excellence for Autism and Neurodevelopmental Disorders, STRAS&ND ».
- Les publications sur le projet qui seraient postérieures à la période financée sont aussi concernées par ces règles de communication.

Calendrier

- Lancement : 20/03/2026
- Date limite de dépôt des projets : vendredi 5 juin 2026, 18h00
- Dossier à renvoyer à maryse.peressin@chru-strasbourg.fr
- Restitution des résultats : fin juin 2026